

Octobre 2022

Maître, Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif de formation obligatoire, nous avons le plaisir de vous inviter à la formation en visioconférence suivante, ouverte aux notaires et aux collaborateurs :

« Actualité en droit des successions »
Elsa BERRY, Maître de conférences HDR à la Faculté de droit de Poitiers
Mardi 15 novembre 2022 en visioconférence.

Vous trouverez ci-après le plan détaillé.

Le coût de cette journée est de 100,00 € (l'INFN - site de Poitiers n'est pas assujetti à la TVA).

Si vous souhaitez assister à cet atelier vous permettant de remplir partie de votre obligation de formation continue, je vous remercie de bien vouloir retourner le bulletin réponse ci-après soit **au secrétariat de l'INFN - site de Poitiers** soit **à l'adresse mail « fc.infn.poitiers@notaires.fr »**. Le paiement peut s'effectuer par **chèque libellé à l'ordre de INFN**, ou par **virement** (le RIB sera envoyé sur demande). Attention, seules les inscriptions accompagnées du règlement seront retenues.

Bien à vous,
Catherine OGIER
Directrice INFN - site de Poitiers

- Formation Droit de la famille « Actualité en droit des successions »
Mardi 15 novembre 2022, 9h-12h

NOM - PRENOM :

QUALITE : NOTAIRE COLLABORATEUR AUTRE

NOM DE L'OFFICE :

ADRESSE : _____

EMAIL : _____

participera à cette formation.

Dans le cadre de son activité de formation continue l'INFN - site de POITIERS est amené à recueillir et à traiter des données à caractère personnel vous concernant. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition et de rectification aux données vous concernant auprès du correspondant Informatique et libertés de l'Organisme : cil@notaires.fr

DATE

15 NOVEMBRE 2022

LIEU

VISIOCONFERENCE

HORAIRES

09h00 – 12h00

INTERVENANTS

Elsa BERRY, Maître de conférences à la Faculté de droit de Poitiers

PUBLIC CONCERNE

Notaires, collaborateurs

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Présenter d'importantes décisions récentes de la Cour de cassation en droit des successions

.

PRE-REQUIS

Connaissances de base en droit des successions

PEDAGOGIE

Animation ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur.

Pédagogie basée sur des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles participant à illustrer la théorie

Fourniture d'un support avec toutes les références et les éléments principaux des décisions citées

PROGRAMME DE LA FORMATION

- L'imputation des libéralités consenties au conjoint sur sa vocation légale
- L'imputation en assiette des libéralités démembrées
- Le calcul de l'indemnité de réduction due par le légataire universel aux héritiers réservataires
- Le rôle des quotités disponibles spéciales dans les donations universelles entre époux

3 heures validées au titre de la formation continue des notaires et des collaborateurs.